



ÉDITION BOURGEOISIE



COMMUNE DE
CHALAIS

CHALAIS INFO

BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL BOURGEOISIAL

NUMÉRO 4, MARS 2026

LÉGISLATURE 2025–2028



DANS CE NUMÉRO

- 3** Edito
- 4** PV de l'assemblée bourgeoisiale du 24 mars 2025
- 7** Henri Marin bourgeois d'honneur
- 8** Comptes 2025 et budget 2026
- 12** Vie locale



Assemblée primaire bourgeoisiale 2026

RENDEZ-VOUS LE 23 MARS

SORTIE DES BOURGEOIS-ES

La traditionnelle sortie
biennale des bourgeois-es
aura lieu,

samedi 12 septembre 2026
au Crêt-du-Midi

Tous-tes les bourgeois-es sont
invités d'ores et déjà,
à réserver cette date.
Le programme détaillé leur
sera communiqué en temps
opportun.

Le Conseil bourgeoisial

**SONT CONVOQUÉS
À CETTE ASSEMBLÉE
UNIQUEMENT LES BOURGEOIS
ET BOURGEOISES**

L'Assemblée primaire de la Bourgeoisie de Chalais est convoquée,
à la Salle Polyvalente de Chalais, le

lundi 23 mars 2026 à 19h00

Ordre du jour

1. Approbation du protocole de l'Assemblée primaire du 24 mars 2025
2. Rapport du président
3. Mise à jour d'un DSDP aux Bouchià en faveur de Salamin & Cie Sàrl
 - ◀ Présentation
 - ◀ Approbation
4. Proposition d'acquisition de l'Ancienne Laiterie de Vercorin
 - ◀ Présentation
 - ◀ Approbation
5. Plan financier pluriannuel et budget 2026
 - ◀ Présentation
 - ◀ Approbation
6. Comptes de l'exercice 2025
 - ◀ Présentation
 - ◀ Rapport du réviseur qualifié
 - ◀ Approbation
7. Divers

Conformément aux dispositions légales, tous les documents soumis à cette assemblée sont à disposition au secrétariat communal, durant les heures ordinaires d'ouverture lundi, mercredi et vendredi de 8h00 à 12h00. Les bourgeoisies et bourgeois de Vercorin qui se rendent à l'assemblée primaire pourront prendre gratuitement le téléphérique dès 18h00. Cette Assemblée se terminera par la traditionnelle raclette.

1 AN



Que le temps a passé vite depuis notre entrée en fonction en janvier 2025 !

Nous avons débuté notre mandat par la première Assemblée Primaire Bourgeoisiale, en vous servant notre traditionnelle raclette.

Puis, chaque conseiller a pris la mesure des différents challenges de son dicastère.

La partie organisationnelle pour la mise en place des procédures / contacts / mailing s'est très bien passée avec l'excellent soutien du bureau communal.

La convention de collaboration entre la Bourgeoisie et la Commune a été approuvée par les deux conseils. Elle fixe un cadre clair pour travailler ensemble. Elle permettra d'assurer un bon fonctionnement et d'aborder la suite de la législature dans de bonnes conditions.

Au fur et à mesure de nos séances mensuelles, nous avons eu le loisir d'avancer sur différents projets et de découvrir certaines subtilités des affaires bourgeoisiales.

Le cadre est maintenant posé et établi. La suite de notre mandat va s'axer sur tous les contrats et conventions en cours. Une mise à jour dans les deux prochaines années nous permettra d'avoir une vision à moyen et long terme.

Nous pourrons ensuite développer une meilleure communication pour vous bourgeoises et bourgeois. Le but étant de vous offrir la possibilité de vous exprimer. Et pourquoi pas de rendre plus attractives les demandes d'agrégation.

Enfin, notre traditionnelle sortie des bourgeoises et bourgeois se déroulera le samedi 12 septembre en fin de journée.

Pour terminer, je remercie mes collègues du Conseil Bourgeoisial pour leur engagement, le Conseil Communal pour la collaboration, ainsi que tout le personnel administratif et technique.

Je me réjouis de vous retrouver pour notre prochaine Assemblée Primaire Bourgeoisiale le lundi 23 mars à la salle polyvalente de Chalais.

Fabien PERRUCHOU
◀ Votre président

Procès-verbal

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE DU 24 MARS 2025

M. Fabien PERRUCHOUD, Président, ouvre l'Assemblée à 19h01, souhaite la bienvenue aux 72 Bourgeoises et Bourgeois présents et les remercie de leur participation.

Le Président rappelle que la convocation a été portée à la connaissance des Bourgeoises et Bourgeois, dans les délais utiles, par l'intermédiaire du pilier public et du Bulletin Officiel. Cette invitation a ensuite été relayée par le CHALAIS INFO édition bourgeoisie du mois de mars, distribué à tous les ménages de la commune.

Le Président propose la nomination de MM. Roger SIGGEN et Georgy ANTILLE en qualité de scrutateurs, proposition acceptée sans opposition.

Le Président donne lecture des points de l'ordre du jour de cette assemblée :

1. **Approbation du protocole de l'Assemblée bourgeoisiale du 25 mars 2024**
2. **Rapport de la Commission bourgeoisiale**
3. **Comptes de l'exercice 2024**
 - Présentation
 - Rapport du réviseur qualifié
 - Approbation
4. **Budget 2025 et plan financier pluriannuel**
 - Présentation
 - Approbation
5. **Nomination de l'instance de révision (législature 2025-2028)**
6. **Bourgeoisie d'honneur**
7. **Divers**

1. APPROBATION DU PROTOCOLE DE L'ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE DU 25 MARS 2024

Le protocole a été reproduit intégralement dans le CHALAIS INFO paru le 12 mars 2025; il est approuvé sans remarque.

Le Président remercie M. Nicolas DERIVAZ pour la bonne tenue de son dernier procès-verbal.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION BOURGEOISIALE

M. Fabien PERRUCHOUD prend maintenant la parole en tant que Président de la Commission bourgeoisiale pour son rapport annuel de la législature précédente.

Les points suivants sont relevés :

Naturalisations :

En 2024, la Commission bourgeoisiale a auditionné 3 familles et 4 dossiers sont en cours à ce jour. Le Président rappelle que l'audition de la Commission consiste en un questionnaire oral ou écrit, selon la réussite ou non du test écrit réalisé par la Police Régionale des Villes du Centre lors de l'audition des candidats. Le but est de juger les connaissances historiques, géographiques, de culture générale et politique.

Dès janvier 2025, les dossiers en cours et la suite des auditions seront repris par une nouvelle commission communale.

Sigeroulaz :

Les chauffages électriques défectueux de la colonie ont été remplacés avant la saison hivernale. Des devis ont été reçus pour se rendre compte des premiers travaux à effectuer. Le nouveau Conseil devra décider en 2025 du lancement d'un projet de réfection en mandatant un spécialiste.

Journée Nationale des Bourgeoisies et soirée des Bourgeois :

Ce nouvel événement a accueilli un bon succès avec les visites des Maisons bourgeoisiales de Chalais et Vercorin. M. Fabien PERRUCHOUD remercie l'Association du Patrimoine pour son dévouement et les Quiz. Il souligne également la réussite de la soirée au Crêt-du-Midi. La prochaine rencontre aura lieu en 2026.

Moutons :

Le 1^{er} juin, M. Damien JEANNERAT, son équipe et ses moutons, ont entamé leur transhumance à pied depuis Venthône, avec un arrêt au Creux du Lavioz. Journée réussie avec du public le long du cortège, des animations au Lavioz pour petits et grands, de la restauration. Cet événement sera sûrement reconduit cette année. Plusieurs discussions sont en cours pour régler certains détails et différends pour cette prochaine saison estivale.

Vigne bourgeoisiale :

Ce projet est resté en stand-by comme annoncé. Le contrat de M. TOVERLANI sera reconduit le temps que le nouveau Conseil puisse s'atteler à un projet intéressant.

Conseil bourgeoisial séparé :

2024 a été l'année du changement, avec la votation pour la séparation des Conseils et les élections d'automne pour créer un nouveau Conseil bourgeoisial.

Fonctionnement	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023	Comptes 2022
Recettes	209'382.62	202'300.--	207'814.80	200'381.75
Dépenses	143'361.29	152'800.--	132'723.55	109'318.26
Marge d'autofinancement	66'021.33	49'500.--	75'091.25	91'063.49
Amortissements comptables	25'000.--	24'500.--	22'989.60	27'000.--
Investissements nets		--	--	--
Perte (-) / Bénéfice net (+)	(+) 41'021.33	(+) 25'000.--	(+) 52'101.65	(+) 64'063.49
Fortune	1'243'698.91		1'202'677.58	1'150'575.93

Maisons bourgeoiales :

M. Fabien PERRUCHOUD rappelle qu'il est possible de louer les Maisons bourgeoiales de Chalais et Vercorin, gratuitement pour les sociétés locales et CHF 50.-- pour un usage privé.

Fondation Clémentine ANTILLE :

Tous les garçons bourgeois peuvent bénéficier de bourses ou de prêts d'études.

La demande doit être déposée avant le 30 septembre auprès de la Commune de Chalais.

Commission bourgeoiale :

La Commission bourgeoiale a terminé ses tâches en décembre 2024 et elle a maintenant été dissoute.

M. Fabien PERRUCHOUD remercie chaleureusement pour leur travail ses anciens collègues: Mme Amélie NANCHEN-DEVANTHERY et M. François PERRUCHOUD qui ont terminé leur mandat. Il remercie également ses deux collègues actuels MM. Christophe et Ludovic PERRUCHOUD ainsi que l'ancien Conseil municipal bourgeoial pour son accompagnement durant la fin de mandat.

3. COMPTES DE L'EXERCICE 2024

M. Fabien PERRUCHOUD, Président, passe la parole à Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN, Présidente de la Commune et de la Bourgeoisie pour la législature précédente, pour la présentation des comptes de l'exercice 2024.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN précise qu'elle s'exprime pour la dernière fois lors de l'assemblée primaire bourgeoiale. Elle remercie la Commission bourgeoiale et présente le nouveau Conseil municipal. La Présidente informe que le Conseil municipal et le Conseil bourgeoial se donnent une année pour finaliser la convention de séparation et précise qu'il s'agit d'avantage d'une convention de collaboration que d'une séparation.

Après cette brève introduction, la Présidente passe à la présentation des comptes 2024.

L'exercice 2024 est un exercice que l'on peut qualifier de standard comme le montre les résultats globaux de l'exercice écoulé.

Le compte de fonctionnement présente une marge d'autofinancement de CHF 66'021.33 pour un montant budgété de CHF 49'500.--. Après amortissements comptables, l'excédent de

l'exercice se monte à CHF 41'021.33 contre CHF 25'000.-- budgété.

La Présidente passe en revue les rubriques comptables et commente celles qui méritent quelques clarifications.

Au niveau des biens et services, le dépassement de presque CHF 8'000 des charges de la Maison bourgeoiale de Chalais s'explique par l'augmentation de la consommation et du tarif de l'électricité. En revanche, les impôts ont été surestimés et se montent à quelque CHF 13'500 au lieu des CHF 22'500 budgétés. Au niveau des recettes, la Présidente souligne l'augmentation de vente du vin qui peut s'expliquer par l'installation de QR code TWINT comme solution de paiement. Il a également été comptabilisé un montant supérieur d'environ CHF 5'000 par rapport au budget dans la rubrique « Frais récupérés et intérêts de retard ». Ce montant se compose des intérêts sur des placements des liquidités.

En ce qui concerne l'actif du bilan, la Présidente souligne la récupération de l'impôt anticipé lié à l'augmentation du placement ainsi qu'une baisse à la rubrique « Terrains » due à l'expropriation d'un terrain pour les mesures de sécurisation du Torrent des Taillis.

Pour le passif du bilan, il restait deux factures de la Commune et OIKEN qui ont été réglées depuis.

Au niveau des engagements envers des entités, la Bourgeoisie continue de rembourser la Commune pour la rénovation de la Maison bourgeoiale de Vercorin à hauteur de CHF 30'500 par année pour une fin prévue en 2030.

En conclusion, l'exercice termine avec un bénéfice de CHF 41'021.33, ce qui porte la fortune de la Bourgeoisie de Chalais à un total de CHF 1'243'698.91.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN donne la parole à M. Alain REICHENBACH de la fiduciaire FIDAG SA pour la lecture du rapport de vérification des comptes 2024. Ce dernier confirme que les comptes sont conformes aux prescriptions légales et recommande l'approbation des comptes annuels, tels que présentés.

Il n'y a pas de question, les Bourgeoises et Bourgeois passent à l'approbation formelle des comptes de l'exercice écoulé.

Fonctionnement	Budget 2025	Budget 2024	Budget 2023	Budget 2022
Recettes	226'700.--	202'300.--	199'000.--	199'000.--
Dépenses	161'300.--	152'800.--	123'500.--	135'000.--
Marge d'autofinancement	65'400.--	49'500.--	75'500.--	64'000.--
Amortissements comptables	23'000.--	24'500.--	28'000.--	27'000.--
Perte (-) / Bénéfice net (+)	(+) 42'400.--	(+) 25'000.--	(+) 47'500.--	(+) 37'000.--

Investissements	Budget 2024	Budget 2023	Budget 2022	Budget 2021
	--	--	37'000.--	--

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN remercie M. Nicolas DERIVAZ et procède au vote d'approbation des comptes 2024.

Au vote à main levée, l'Assemblée approuve les comptes 2024 à l'unanimité.

M. Fabien PERRUCHOUD prend la parole pour offrir la traditionnelle et dernière channe avec le nom des conseillers municipaux de la dernière législature.

Mme Sylvie MASSEREY ANSELIN rend la channe au Président de la Bourgeoisie pour qu'elle soit déposée avec les autres au cartotzet de la Maison bourgeoisiale de Chalais.

4. BUDGET 2025 ET PLAN FINANCIER PLURIANNUEL

M. Christophe PERRUCHOUD, Vice-président, en charge du dicastère des finances, prend la parole pour présenter le budget 2025 ainsi que le plan financier pluriannuel.

Le budget 2025 est en continuité avec les budgets précédents.

M. Christophe PERRUCHOUD commente, dans le détail, les différentes rubriques. Il s'agit d'un budget de fonctionnement relativement standard. Les éléments qui méritent d'être relevés sont les suivants :

Au niveau des « Charges administration générale », une nouvelle rubrique a été ajoutée par souci de transparence pour les indemnités du Conseil bourgeoisial qui s'élèvent à CHF 8000.--. Les frais de conciergerie de la Maison bourgeoisiale de Vercorin seront désormais à la charge de la Bourgeoisie ce qui induit une augmentation de frais.

Concernant les biens et services, les charges de la Maison bourgeoisiale de Chalais sont conformes aux derniers comptes et un effort énergétique sera fait pour limiter les charges liées au chauffage. Les charges de la Maison bourgeoisiale de Vercorin étant intégralement reprises par la Bourgeoisie, M. Christophe PERRUCHOUD souligne qu'elles sont entièrement compensées par une augmentation de la location payée par la commune pour l'utilisation de la Maison bourgeoisiale de Vercorin.

L'année 2025 sera une année sans évènement ce qui explique la diminution du budget pour les réceptions. La rubrique « Comptabilité et frais administratifs » comprend les honoraires de l'organe de révision, le forfait pour la tenue des comptes par la Commune ainsi que la participation au CHALAIS INFO. Le différentiel avec 2024 s'explique par la fin de la mise en place du système Abacus.

Les charges budgétées pour les bâtiments de Sigeroulaz ont été revues à la hausse pour couvrir des travaux urgents d'entretien, l'assurance incendie, le mandat d'une étude de faisabilité pour une future rénovation ainsi que la mise aux normes incendie.

Pour les recettes, comme précédemment mentionné, la location de la Maison bourgeoisiale de Vercorin a été augmentée afin de couvrir les charges de fonctionnement.

En résumé, le résultat de l'exercice devrait être similaire aux exercices précédents.

M. Christophe PERRUCHOUD passe à la présentation du plan pluriannuel 2026-2029. Cette période devrait être caractérisée par des acquisitions et réalisations limitées, une réflexion sur l'avenir de la vigne bourgeoisiale ainsi que la planification de la rénovation de la colonie de Sigeroulaz au niveau des investissements. Du côté du fonctionnement, la Bourgeoisie entre dans une période de consolidation et de pérennisation des finances avec un maintien des revenus des droits de superficie et une diminution de l'endettement.

M. Christophe PERRUCHOUD procède à l'approbation des budgets 2025, de fonctionnement et d'investissement.

Au vote à main levée, l'Assemblée approuve les budgets 2025 à l'unanimité.

5. NOMINATION DE L'INSTANCE DE RÉVISION (LÉGISLATURE 2025-2028)

M. Fabien PERRUCHOUD propose de reconduire la fiduciaire FIDAG SA comme organe de révision pour la législature 2025-2028.

Au vote à main levée, l'Assemblée reconduit à l'unanimité la société FIDAG pour les 4 prochaines années.

6 BOURGEOISIE D'HONNEUR

Au nom du Conseil bourgeoisial, M. Fabien PERRUCHOUD propose de nommer M. Henri MARIN comme bourgeois d'honneur, suggestion faite par le Conseil municipal.

Historiquement, seul M. Max SCHELLING a eu cet honneur pour son don destiné à la rénovation de la colonie de Sigeroulaz.

Le Président présente un bref historique des œuvres et de l'héritage que M. Henri MARIN a déjà laissés à la communauté tant au niveau de la transmission du patrimoine que de la sauvegarde des archives communales à travers ses livres.

Le Président passe au vote :

Au vote à main levée, l'Assemblée accepte de nommer M. Henri MARIN Bourgeois d'Honneur.

7. DIVERS

Il n'y a pas de questions.

M. Fabien PERRUCHOUD clôt l'assemblée à 19h41 et invite les participants à savourer la traditionnelle raclette.

Bourgeoisie de Chalais

◀ Le Président :
Fabien PERRUCHOUD

◀ Le Secrétaire
Arnaud ZUBER

Bourgeoisie d'honneur

HENRI MARIN REÇU PAR LES AUTORITÉS

En date du lundi 24 mars 2025, l'Assemblée primaire bourgeoise a accepté, sur proposition du Conseil, la nomination de Monsieur Henri Marin en qualité de Bourgeois d'honneur.

Ce natif de Vercorin, où il a d'ailleurs été enseignant, a gardé une attache importante avec la Commune et on le retrouve dans quasiment toutes les avancées culturelles de notre collectivité.

Il a notamment collaboré avec les autorités de l'époque lors des rénovations des Maisons bourgeoises, conduit les travaux de restauration de l'ancien chœur de l'église de Vercorin, participé à la construction du parvis de l'église incluant le très beau Chemin de Vie conçu et réalisé par Erwin Raymann, ainsi qu'à la restauration de la chapelle du Bouillet.

Il faudrait encore pratiquement une édition spéciale du Chalais Info pour énumérer les contributions littéraires d'Henri et son engagement sans failles afin de préserver, voire de récupérer, des œuvres intimement liées à notre Commune.

En reconnaissance de tout cet engagement, le Conseil bourgeois a donc décidé d'organiser une réception officielle, en présence du Conseil communal et d'une délégation de la commission du patrimoine. Une plaquette commémorative, placée dans le carnet de la Maison bourgeoise de Chalais, à également été inaugurée.

Notre alerte nonagénaire n'a pas manqué à cette occasion, tout en restant debout pendant plus d'une heure, de nous conter encore quelques croustillants pans de l'histoire de Vercorin et de nous faire part des nombreux projets qu'il veut encore mener à bien. Félicitations Monsieur le Bourgeois d'honneur et un GRAND MERCI au nom de toutes les bourgeoises et bourgeois de Chalais !



Bourgeoisie de Chalais – Rapport des comptes 2025

COMPTES 2025 ET BUDGET 2026

COMPTES DE FONCTIONNEMENT 2025

L'année 2025 de la Bourgeoisie de Chalais correspond au premier bouclage comptable du nouveau Conseil bourgeoisial et reste dans la lignée de comptes précédents. Par rapport au budget, ils peuvent être qualifiés de bons et sans surprise. En ce qui concerne les comptes, la marge d'autofinancement de l'exercice 2025 se monte à CHF 60'969.74 pour une marge budgétée à hauteur de CHF 65'400.-. Le résultat final est de CHF 37'969.74, quasiment identique à l'année 2024, pour un résultat budgété de CHF 42'400.-.

Les principaux écarts, entre le budget 2025 et les comptes sont expliqués ci-dessous et concernent les rubriques suivantes :

- **Conciergeries des Maisons bourgeoiales** – Il s'agit des heures effectives des employés communaux qui peuvent évidemment varier selon le taux d'occupation des locaux. Les montants avaient été budgétés avec une légère hausse en tenant compte de l'indisponibilité provisoire de la salle polyvalente de Chalais et notamment du hall d'entrée de celle-ci avec un éventuel report sur les bâtiments bourgeoisiaux.
- **Charges Maison bourgeoiale Chalais** – Les charges effectives 2025, totalisant CHF 12'494.25, sont inférieures de quelques CHF 4'500.- au budget. Cette différence se justifie par une meilleure gestion de la consommation électrique et une stabilisation des prix du kWh.
- **Charges Maison bourgeoiale Vercorin** – Les charges effectives 2025, totalisant CHF 14'488,59 sont inférieures de quelques CHF 1'500.- au budget pour la même raison qu'à Chalais.
- **Réceptions** – La différence de pratiquement CHF 2'200.- s'explique par les frais de réception de notre nouveau bourgeois d'honneur, par l'achat de vins pour la maison bourgeoiale de Chalais et par les frais de l'assemblée primaire bourgeoiale.

- **Charges bâtiment de Sigeroulaz** – Une provision de CHF 21'000.- avait été prévue pour divers travaux et une première étude de rénovation du bâtiment. Lors de l'intervention des entreprises pour des réparations, quelques actions supplémentaires ont été convenues, notamment liées aux normes de sécurité, ce qui explique le dépassement de CHF 1'893,08.
- **Amortissement patrimoine financier** – Le conseil bourgeoisial a opté pour une augmentation du montant de cette rubrique notamment car l'Etable est un restaurant et l'amortissement peut ainsi être augmenté de 4% à 6%, ce qui représente un montant supplémentaire de CHF 20'000.-.
- **Frais récupérés et intérêts** – Cette rubrique enregistre les intérêts encaissés pour les avoirs de la Bourgeoisie, ainsi qu'une participation au résultat du Triage forestier du Vallon qui ont permis de dégager des produits pour CHF 8'156,68.
- **Droits de superficie et locations** – Un montant de plus de CHF 6'200.- supérieur au budget en raison de la mise à jour des contrats existants, notamment du DSDP en faveur de Salamin & Cie Sàrl qui a été formellement adapté aux décisions prises antérieurement.

Pour ce qui est du bilan, il s'agit de relever les points suivants :

- **Débiteurs** – Le montant de CHF 19'880,80 correspond aux charges de la maison bourgeoiale de Vercorin qui sont refacturées à la commune pour son utilisation à caractère promotionnel et touristique depuis que cette rubrique a été reprise par la Bourgeoisie. Ce montant a été réglé depuis.
- **Placements financiers à court terme** – Le compte à terme de CHF 550'000.- étant arrivé à échéance, le montant a été placé sur un compte épargne pour obtenir le meilleur rendement du moment. Au niveau de l'épargne, les intérêts sont capitalisés directement en compte d'où le montant supplémentaire de CHF 3'046,18 représentant le rendement sur l'année.
- **Immobilisations corporelles PF** – L'augmentation de l'amortissement de la rubrique « amortissement du patrimoine financier » concerne exclusivement les bâtiments de Sigeroulaz, d'où un chiffre plus important que les années précédentes.

- **Créanciers** – Les créanciers au 31.12.2025 s'élèvent à CHF 13'613,15. Il s'agit de la facture Oiken du dernier trimestre et du solde des charges de la maison bourgeoise de Vercorin avancées et refacturées par la commune, compensées par la location annuelle figurant sous les débiteurs.
- **Passifs transitoires** – Cette position d'un montant de CHF 17'185.– est composée de provisions d'impôts ainsi que des honoraires de l'organe de révision.
- **Dettes à long terme** – L'emprunt auprès de la Banque Raiffeisen Sierre et Région est amorti annuellement de CHF 20'000.–.
- **Prêt communal pour la Maison bourgeoise de Vercorin** – Cette position est amortie annuellement d'un montant de CHF 30'500.–, montant correspondant au produit de location de ce bien immobilier à la Commune de Chalais.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2026

Le budget de fonctionnement a été établi sur la base des comptes 2025 et des éléments connus relatifs à l'exercice 2026. Seules les rubriques suivantes méritent d'être commentées :

- **Charges des immeubles** – Un montant supplémentaire de CHF 4'000.– est prévu pour cette rubrique, étant donné que la Bourgeoisie reprend la gestion propre de la place de Foncouverte à Briey et en prévision d'un contrôle de sécurité pour la cabane de l'Ardebran.
- **Charges ancienne laiterie de Vercorin** – Nouvelle rubrique créée pour autant que l'assemblée accepte cette acquisition. Le montant de CHF 6'000.– correspond à l'assurance incendie à conclure et au financement de quelques travaux à entreprendre avant de pouvoir utiliser ou louer le bâtiment.
- **Réceptions** – Cette rubrique augmente car elle comprend notamment les frais de l'assemblée annuelle de la Bourgeoisie et la sortie Bisannuelle prévue en septembre.
- **Charges bâtiments Sigeroulaz** – en plus des coûts usuels d'environ CHF 5'000.– un montant de CHF 15'000.– est provisionné en raison du contrôle OIBT à effectuer et des éventuels travaux de remise en état qui en découleront.

- **Amortissement patrimoine financier** – Le montant prévu correspond à la décision prise d'augmenter le montant annuel pour cette législature.

Les charges prévues s'élèvent à CHF 195'500.– et les revenus à CHF 234'800.–. Il en résulte une marge d'autofinancement de CHF 39'300.–. Après avoir procédé aux amortissements usuels de CHF 21'000.–, l'exercice 2026 devrait se boucler avec un bénéfice de CHF 18'300.– et la fortune au 31.12.2026 devrait dépasser les CHF 1'300'000.–.

BUDGET D'INVESTISSEMENTS 2026

Aucun investissement n'est planifié en 2026.

PLAN FINANCIER 2027-2030

Les sources de revenus de la Bourgeoisie sont connues et devraient graduellement augmenter quelque peu en fonction de nouveaux baux à loyer à signer, de l'indexation suivie des DSDP et du renouvellement de certains contrats à partir de 2030. Les investissements dépendront des opportunités à venir et d'éventuelles contraintes règlementaires. Au-delà de ces aspects, il s'agit également de maintenir notre parc immobilier à jour avec des entretiens et réparations réguliers. Sauf projet important, les dépenses devraient se limiter à l'utilisation des avoirs disponibles, sans recours à un nouvel emprunt.

◀ Christophe PERRUCHOUD

Comptes

BOURGEOISIE DE CHALAIS

	COMPTE	COMPTE	BUDGET	COMPTE	BUDGET
	2025	2025	2025	2024	2026
022.3	CHARGES ADMINISTRATION GENERALE PERSONNEL				
022.3010.03	Indemnités Conseil bourgeoisial	8'025.00	8'000.00	0.00	8'000.00
022.3010.00	Conciergerie maison bourgeoisiale Chalais	5'383.80	7'000.00	6'395.20	6'000.00
022.3010.01	Conciergerie maison bourgeoisiale Vercorin	4'355.05	6'500.00	0.00	5'000.00
022.3050.00	Charges sociales	2'088.95	2'700.00	1'409.25	2'500.00
		19'852.80	24'200.00	7'804.45	21'500.00
	BIENS ET SERVICES				
022.3144.02	Charges des immeubles	2'635.07	1'500.00	1'196.27	5'500.00
022.3144.00	Charges maison bourgeoisiale Chalais	12'494.25	17'000.00	17'461.19	14'000.00
022.3144.01	Charges maison bourgeoisiale Vercorin	14'488.59	16'000.00	1'852.14	15'000.00
022.3144.03	Charges ancienne Laiterie Vercorin	0.00	0.00	0.00	6'000.00
022.3160.01	Entretien et surveillance des forêts	0.00	0.00	0.00	0.00
022.3170.00	Réceptions	3'684.35	1'500.00	18'332.63	13'500.00
022.3130.00	Vigne	560.30	1'500.00	0.00	500.00
022.3130.01	Dons et cotisations	550.00	500.00	450.00	500.00
022.3132.00	Comptabilité et frais administratifs	13'119.00	13'500.00	28'335.48	12'500.00
022.3137.00-01	Impôts	14'386.05	15'000.00	13'539.70	15'000.00
		61'917.61	66'500.00	81'167.41	82'500.00
963.3	CHARGES PATRIMOINE FINANCIER IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER				
961.3401.00	Intérêts des dettes	4'827.40	4'600.00	4'682.38	5'000.00
963.3439.00	Charges bâtiments de Sigeroulaz	26'893.08	25'000.00	7'707.05	20'000.00
963.3440.40	Amortissement patrimoine financier	61'000.00	41'000.00	42'000.00	66'500.00
963.3181.00	Pertes s/débiteurs patrimoine financier	0.00	0.00	0.00	0.00
		92'720.48	70'600.00	54'389.43	91'500.00
	TOTAL DES DEPENSES	174'490.89	161'300.00	143'361.29	195'500.00
022.4	REVENUS ADMINISTRATION GENERALE REVENU DES BIENS				
022.4309.00	Vente de vin	539.20	500.00	1'238.20	500.00
022.4470.00	Location maison bourgeoisiale Chalais	1'150.00	500.00	1'100.00	500.00
022.4470.01	Location maison bourgeoisiale Vercorin	51'031.80	52'400.00	30'500.00	52'000.00
022.4470.02	Location alpages et pâturages	320.00	300.00	320.00	300.00
		53'041.00	53'700.00	33'158.20	53'300.00
	CONTRIBUTIONS				
	Agrégation de nouveaux bourgeois	0.00	0.00	0.00	0.00
		0.00	0.00	0.00	0.00
963.4	REVENUS PATRIMOINE FINANCIER IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER				
961.4401.00	Frais récupérés - intérêts retard	8'156.68	5'000.00	8'291.47	3'000.00
963.4430.00	Location bâtiment de Sigeroulaz	50'000.00	50'000.00	50'000.00	50'000.00
963.4430.01	Droits de superficie et locations	124'262.95	118'000.00	117'932.95	128'500.00
		182'419.63	173'000.00	176'224.42	181'500.00
	TOTAL DES REVENUS	235'460.63	226'700.00	209'382.62	234'800.00
	MARGE D'AUTOFINANCEMENT	60'969.74	65'400.00	66'021.33	39'300.00
022.3	AMORTISSEMENT/FINANCEMENTS SPECIAUX				
022.3300.40	Amortissement patrimoine administratif	23'000.00	23'000.00	25'000.00	21'000.00
		23'000.00	23'000.00	25'000.00	21'000.00
	RESULTAT DE L'EXERCICE	37'969.74	42'400.00	41'021.33	18'300.00

Bilan

ACTIF		2025	2024
100	DISPONIBLE ET COURT TERME		
1002.00	Banque Raiffeisen	131'992.53	72'034.83
		131'992.53	72'034.83
101	AVOIRS		
1010.00	Débiteurs	19'880.80	370.00
1019.00	AFC - Impôts anticipés à récupérer	2'098.79	2'536.68
		21'979.59	2'906.68
102	PLACEMENTS FINANCIERS à COURT TERME		
1022.00	Raiffeisen Placement à terme	553'406.18	550'000.00
		553'406.18	550'000.00
104	ACTIFS TRANSITOIRES		
1041.00	Actifs transitoires	0.00	731.05
		0.00	731.05
107	PLACEMENTS		
1070.00	Titres	1.00	1.00
		1.00	1.00
108	IMMOBILISATIONS CORPORELLES PF		
1080.00	Terrains	297'986.50	297'793.50
1084.00	Bâtiments de Sigeroulaz	944'000.00	1'005'000.00
		1'241'986.50	1'302'793.50
	Total 100-101-104-107-108	1'949'365.80	1'928'467.06
140	INVESTISSEMENTS PROPRES		
1405.00	Alpages et pâturages	1.00	1.00
1404.00	Maison bourgeoisiale de Chalais	79'000.00	86'000.00
1404.01	Maison bourgeoisiale de Vercorin	178'000.00	194'000.00
1405.01	Forêts	57'600.00	57'600.00
		314'601.00	337'601.00
	Total 140	314'601.00	337'601.00
	TOTAL DE L'ACTIF	2'263'966.80	2'266'068.06
PASSIF		2025	2024
200	DETTES A COURT TERME		
2000.00	Créanciers	13'613.15	11'384.15
2063.00	Dettes bancaires à court terme	20'000.00	20'000.00
		33'613.15	31'384.15
204	PASSIFS TRANSITOIRES		
2041.00	Passifs transitoires	17'185.00	8'985.00
		17'185.00	8'985.00
206	DETTES A LONG TERME		
2063.00	Raiffeisen - Prêt 236.046.226.6	780'000.00	800'000.00
		780'000.00	800'000.00
206	ENGAGEMENTS ENVERS DES ENTITES		
2064.00	Prêt communal pour MB Vercorin	150'500.00	181'000.00
		150'500.00	181'000.00
208	PROVISIONS		
2089.00	Provisions pour pertes sur débiteurs	1'000.00	1'000.00
		1'000.00	1'000.00
299	FORTUNE		
2999.00	Fortune nette au 1er janvier	1'243'698.91	1'202'677.58
2990.00	Variation de fortune	37'969.74	41'021.33
		1'281'668.65	1'243'698.91
	TOTAL DU PASSIF	2'263'966.80	2'266'068.06

VIE LOCALE

PROMOTION CIVIQUE – CLASSE 2007

Chaque année, la Commune marque l'entrée de ses jeunes citoyennes et citoyens dans la vie publique par une petite cérémonie suivie d'un moment convivial.

Bienvenue dans la vie citoyenne et meilleurs vœux de réussite et d'épanouissement à chacune et chacun.



MARGUERITE MAIN NÉE MOIX A FÊTÉ SES 90 ANS

Marguerite, quel joli prénom pour une petite fille née là-haut, sur la montagne, à St-Martin dans le Val d'Hérens. Vous voyez le jour, le samedi 18 janvier 1936 et vous êtes la quatrième enfant d'une fratrie qui comptera cinq filles et un seul garçon. Votre maman Louise vous met au monde toute seule, son époux Joseph étant parti chercher la sage-femme un peu tardivement...

Votre enfance est celle des petites filles de montagne, vous aidez la famille et très jeune vous allez « en place » dans le village, mais parfois en plaine ou dans d'autres cantons. Après l'école obligatoire, vous travaillez un temps avec vos sœurs dans le canton de Neuchâtel dans l'entreprise de pièces horlogères « Assortiments réunis ». A chaque paie, vous faites un mandat que vous envoyez à vos parents « de la part des sœurs Moix ». Ensuite, vous êtes employée une année à l'hôtel Capricorne à Einsiedeln dans le canton de Schwytz.

De retour en Valais, vous œuvrez comme serveuse à Martigny puis au café de la Tour à Chalais. C'est là que vous rencontrez un jeune homme de la commune, Arthur Main. En 1959 vous vous mariez et en 1961 naît votre premier

enfant Aldo-Régis. Vous vous installez aux Flasches dans une maison que vous construisez vous-même. A la naissance de votre deuxième fils Jean-Philippe en 1965, vous vous consacrez à votre famille tout en cultivant fraises, asperges, cassis et autres cultures, vous occupant des vignes et secondant votre époux qui est carreleur en prenant soin de son matériel.

Quand les enfants quittent le nid, vous travaillez dans une coopérative agricole jusqu'à la retraite. Une vie de labeur et des plaisirs simples : passer du temps au mayen de votre enfance à Eison, puis à Briey avec vos enfants et cinq petits-enfants. Vous perdez votre époux en 2018 et la vie seule dans la maison où vous avez vécu une soixantaine d'années devient compliquée. A la suite d'une mauvaise chute, vous intégrez le Home Les Jasmins où vous retrouvez une vie sociale, entourée de la bienveillance du personnel. En 2023, vous devenez arrière-grand-mère d'un petit garçon prénommé Kaï qui vit à Montréal.

Chère Marguerite, tous nos vœux vous accompagnent pour ce jubilé, profitez encore de nombreuses années des plaisirs simples que la vie vous offre et que vous appréciez.



MÉRITE COMMUNAL 2023

(Vous comprendrez en lisant le parcours intense d'Elise qu'il aura fallu un peu de temps pour organiser cette remise.)

Elise Hitter

Née prématurément le 30 décembre 2000, Élise Hitter voit le jour avec des malformations aux mains ainsi qu'un gros orteil en moins. Rien, à ce moment-là, ne laissait présager qu'elle construirait un jour une carrière au plus haut niveau de ski alpin. Et pourtant.

Dès l'âge de deux ans, Elise effectue ses premiers virages sur les pistes, révélant très tôt une passion et une aisance naturelles pour le ski. De 2005 à 2012, elle est scolarisée à l'école primaire de Vercorin, tout en nourrissant déjà un goût prononcé pour la compétition. À dix ans, elle prend le départ de sa première course et rejoint le Ski Club Brentaz-Vercorin, marquant ainsi le début d'un parcours sportif exigeant.



Entre 2012 et 2015, Elise intègre la filière Sport-Études en ski à Grône et rejoint les équipes de Ski Valais. Son talent et sa détermination sont rapidement reconnus : en 2016, elle est sélectionnée au Centre national de performance de Swiss-Ski à Brigue. En parallèle, elle y accomplit une maturité gymnasiale sur quatre ans, démontrant déjà sa capacité à concilier sport de haut niveau et études.

Début 2019, Elise participe à sa première course de Coupe d'Europe sous les couleurs de la Suisse. Malheureusement, en décembre de la même année, sa progression est brutalement interrompue par une grave blessure au genou. Les pronostics médicaux sont pessimistes : les chances de la revoir un jour en compétition semblent minces. Mais Élise entame une longue et difficile rééducation avec une conviction intacte : celle de revenir plus forte.

Elle met ce temps de convalescence à profit pour effectuer son stage MPC d'employée de commerce et obtenir sa maturité commerciale. Après trois opérations et seize mois de rééducation intense, elle réussit un retour remarquable à la compétition.

De 2021 à 2023, tout en suivant des études universitaires à distance en sciences économiques, Élise signe des résultats de haut niveau : une 9^e place aux Championnats suisses de géant à St-Moritz, une entrée dans le top 100 mondial en géant, ainsi que quatre victoires et deux podiums sur le circuit européen.

À la fin de l'hiver 2023, son classement mondial lui permet de rejoindre l'équipe universitaire de Westminster, à Salt Lake City, aux États-Unis. Animée par sa passion du ski et de la découverte, Élise saisit cette opportunité unique : continuer à skier à haut niveau sur le circuit nord-américain tout en poursuivant des études en Business Management.

Ses saisons outre-Atlantique sont riches et intenses, marquées par de nombreux voyages, des expériences humaines fortes et des performances sportives solides, avec notamment cinq podiums et quatre victoires sur les circuits FIS et universitaires. En janvier 2025, elle a l'honneur de représenter la Suisse aux World University Games de Turin, une expérience marquante qui restera gravée dans sa carrière.

Après les finales universitaires à Dartmouth, dans le Vermont, Élise prend une décision mûrement réfléchie : celle de mettre un terme à sa carrière de skieuse « professionnelle ».

De retour auprès des siens et de ses racines à la fin août 2025, Elise sait que le ski fera toujours partie de sa vie. Elle se dit profondément reconnaissante de tout ce que le sport lui a apporté et du soutien reçu tout au long de sa carrière.

Par son courage, sa persévérance et sa capacité à ne jamais renoncer à ses rêves, Élise Hitter incarne pleinement les valeurs que le Mérite communal 2023, proposé par le Ski-Club Brentaz-Vercorin, distingue.

VIE LOCALE



La Confrérie de la Chapelle de Réchy a fêté son 200^e anniversaire. Photo souvenir du 24 février lors de la St-Mathias.

Journée du Patrimoine du 2 mai 2026 à Réchy EN VOYAGE À TRAVERS LE TEMPS À RÉCHY

Samedi 2 mai 2026, dès 13h30, les élèves de cinq classes de l'école primaire de Chalais, associés à quelques-uns de l'école de théâtre, se transformeront en véritables ambassadeurs du patrimoine de leur commune. Tout au long de l'année scolaire, les élèves, avec le soutien du personnel enseignant, se sont plongés dans l'histoire locale, ses principaux événements et ses bâtiments patrimoniaux. Durant cette journée, ils partageront leur travail avec leurs parents, la population et toutes les personnes intéressées. Les élèves guideront les visiteurs à travers six sites emblématiques de Réchy, chacun constituant un chapitre de l'histoire du village. À travers des saynètes, des expositions de photos, et diverses autres formes d'expression artistique, ils expliqueront des thèmes significatifs de l'histoire locale :

- **La Chapelle de Réchy**, son histoire et celle de la confrérie St-Mathias
- **Le Château de Réchy**, son origine, son histoire et sa restauration
- **La Réchy et ses bisses**, importance de l'eau et des consortages
- **Les mines de charbon**, leur histoire, leur rôle et leur utilité durant la guerre
- **La vieille école de Réchy**, son histoire et l'éducation à l'ancienne
- **La vieille Consomme**, notre première coopérative d'alimentation

La journée s'achèvera à 17h30 sur la Place de Pranniviers avec le chant final et un apéritif pour clôturer les festivités.

Invitation cordiale à toutes et tous !

Marie-Françoise Perruchoud-Massy,
responsable du projet, Commission du patrimoine
Jean-Claude Filliez,
adjoint école primaire à la direction des écoles

[p] commission
patrimoine
chalais

HEPVS | PHVS

Haute école pédagogique du Valais
Pädagogische Hochschule Wallis

PATRIM
MOINE
Classes en action

Une nouvelle association à Vercorin :

LA CLÉ DES JEUX

Rire, Grandir, Prévenir : une ludothèque pas comme les autres

Quatre mamans, un projet commun : favoriser les rencontres, la découverte et la convivialité grâce au jeu. Dès le printemps, ce projet se déclinera en deux temps et en deux lieux.

D'abord, une ludothèque destinée aux enfants et aux familles. Située au Lavioz, elle est née d'un partenariat avec Jonathan Gaudin. La ludothèque sera accessible pendant les heures d'ouverture (<http://bit.ly/3ZlJsGF>) de la buvette du Lavioz et permettra d'emprunter des jeux.

Des ouvertures animées seront proposées les jeudis de 14h à 17h pendant les cours de tennis (printemps à automne 2026), ainsi que les mercredis toutes les deux semaines, de 16h à 17h30, en période scolaire. Ces moments offriront l'occasion de découvrir de nouveaux jeux, de partager un temps ludique et d'échanger dans une atmosphère chaleureuse. La date de l'ouverture de la ludothèque et du début des activités vous sera communiquée ultérieurement.



En attendant, les personnes qui le souhaitent peuvent soutenir la ludothèque en faisant don de matériel : jeux de société, puzzles ou autres jeux en bon état.

Pour les adultes, La Clé des Jeux proposera également des soirées jeux à l'Orzival avec Arnaldo Corvasce et son équipe, dans le cadre d'un autre partenariat. Les derniers jeudis du mois, hors vacances scolaires et à partir du mois de mars, des soirées (et initiations) jass ou échecs seront proposées. Ces rencontres s'adressent aussi bien aux amateurs qu'aux joueurs plus expérimentés, dans un esprit de partage et de plaisir.

Voici déjà les dates à réserver dans vos agendas :

**26 mars : soirée échecs / 30 avril : soirée jass /
28 mai : soirée échecs / 27 août : soirée jass /
24 septembre : soirée échecs / 29 octobre : soirée jass /
26 novembre : soirée échecs**

Avec La Clé des Jeux, Vercorin se dote d'un nouveau projet associatif autour du jeu, pensé comme vecteur de rencontres, de partage et de déconnexion pour les familles, les habitants, les touristes et visiteurs.

Une initiative qui propose aujourd'hui prêt de jeux, animations et ateliers pédagogiques (par exemple pour gérer les émotions par le jeu, renforcer les liens intergénérationnels, prévenir les problèmes liés au temps d'écran et soutenir la santé mentale, etc.), soirées et événements ludiques et qui est appelée à évoluer, au rythme des envies, des collaborations et de l'énergie collective.

Pour toute question complémentaire, vous pouvez contacter Romaine au 076 379 44 07 ou Sandra au 078 605 06 80.

Romaine, Sandra, Sandie et Caroline

PASSEPORT VACANCES



Le PASSEPORT-VACANCES chalaisard se transforme et une association entièrement dévolue à son organisation va être créée. Toutes les personnes désireuses de soutenir cette activité, ou d'y prendre une part active avec le comité à former sont attendues le jeudi 2 avril, à 19h30 au Kabaret.

Pour de plus amples informations vous pouvez nous contacter info@pvchalais.ch ou au 079 254 32 91

INFOS PRATIQUES

CHALAIS INFO

ESPACE VIE LOCALE, ASSOCIATIVE ET HABITANTS

N'hésitez pas à nous communiquer vos projets, histoires, photos ou anecdotes, deux pages des prochains Chalais Info seront consacrées à la mise en lumière de notre vie locale, associative et de ses habitants.

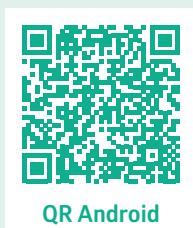
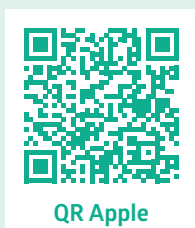
Contact : presidence@chalais.ch



<https://www.facebook.com/chalais.ch>
Page Facebook officielle
de la commune de Chalais
Abonnez-vous à la page
Actus & Infos à suivre et à partager



TÉLÉCHARGER L'APPLICATION COMMUNALE



ADMINISTRATION COMMUNALE

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à contacter le Secrétariat communal.

HORAIRES D'OUVERTURE

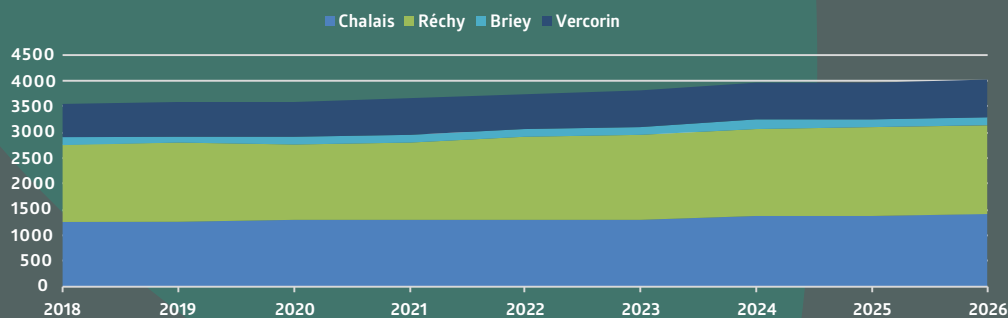
Lundi, mercredi et vendredi
de 8 h à 12 h ou sur rendez-vous.

Route de l'Église 10b
3966 Chalais

Tél. 027 459 11 11
info@chalais.ch
www.chalais.ch

EVOLUTION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE (NOMBRE D'HABITANTS AU 1^{er} JANVIER)

	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Commune	3566	3575	3589	3647	3739	3816	3970	3980	4025
Chalais	1258	1278	1285	1282	1288	1312	1368	1376	1421
Réchy	1493	1504	1483	1526	1621	1652	1706	1715	1714
Briey	154	148	151	158	145	150	166	155	161
Vercorin	661	645	670	681	685	702	730	734	729



CHALAIS INFO - BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL BOURGEOISIAL ET COMMUNAL DE CHALAIS, N° 4, MARS 2026

Edition Administration communale de Chalais, Route de l'Église 10b, 3966 Chalais

Graphisme Grand & Partenaires

Composition et Impression Schoechli Impression & Communication

Tirage 1850 exemplaires



COMMUNE DE
CHALAIS